

« Pas de justice, pas de paix » : Jacques Vergès, l'anticolonialiste de la rupture



L'avocat Jacques Vergès est mort, ce jeudi 16 août 2013. Celui qui se qualifiait lui-même de « salaud lumineux » a rejoint la longue cohorte des laissés-pour-compte qu'il s'était toujours efforcé de défendre.

Les nombreuses attaques dont il a fait l'objet de son vivant témoignent de la volonté qui était la sienne de ne pas se compromettre avec le pouvoir. Résolument anticolonialiste, il a défendu le peuple algérien en lutte pour sa libération, et le peuple palestinien. Initiateur de la stratégie de rupture, qui consiste à ne pas reconnaître la légitimité de ceux qui jugent, il transformait les procès en tribune politique. « Chaque procès devient pour la défense une dénonciation. On n'est pas sur le terrain de l'accusation. C'est nous qui accusons » déclarait-il. A ce titre, il a toujours été, malgré les critiques, redouté par tous ses adversaires.

Partant du principe que tout homme a le droit à être défendu, il a été l'avocat de ceux que personne ne voulait défendre (Carlos, Georges Ibrahim Abdallah, Barbie, Omar Raddad, Bongo, Milosevic...). Chacun de ses grands procès était alors une occasion de dénoncer le colonialisme et l'impérialisme qui se targue d'être « mandataire de l'humanité sans la majorité des hommes qui la constitue ».

Le Comité Action Palestine tient à saluer le militant anti-impérialiste qu'a été Jacques Vergès, qui a mis son talent et sa notoriété au service des opprimés et qui demeurera vivant dans la mémoire des peuples qui ont eu à souffrir de la colonisation.

COMITE ACTION PALESTINE